



Assemblée générale

Distr. limitée
25 juin 2018
Français
Original : anglais

**Conférence intergouvernementale chargée
d'élaborer un instrument international
juridiquement contraignant se rapportant
à la Convention des Nations Unies sur le droit
de la mer et portant sur la conservation
et l'utilisation durable de la biodiversité marine
des zones ne relevant pas de la juridiction
nationale**

Première session

New York, 4-17 septembre 2018

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Programme de travail.
5. Pouvoirs des représentants.
6. Débat général.
7. Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2 de la résolution [72/249](#) de l'Assemblée générale.
8. Questions diverses.
9. Clôture de la session.

